

Lotissement du Sacré Coeur

Dans le centre de Réaumur, proche des commerces et de l'école, le lotissement du « Sacré Cœur » propose 14 parcelles de 506 m² à 890 m².



Flash Info



Horaires d'ouverture de la Mairie
du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h30 et le
vendredi de 14h à 18h.



Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

La mairie et l'agence postale seront fermées le vendredi 31 mai.

Edito

Elections européennes

En ce mois de mai, dans chaque commune de France s'est déroulée la commémoration du **74^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**. Moment fort, pour rappeler à chacun que des soldats sont morts au combat pour défendre : "**la liberté, l'égalité et la fraternité**" devise de la République française.

Aussi, il est du devoir de chaque citoyen de protéger ces valeurs en participant aux élections afin de faire valoir le droit de vote acquis par nos aînés sur les champs de bataille depuis la révolution. En France, pour les femmes, ce n'est que le 21 avril 1944, qu'elles sont devenues électrices et éligibles. Un an plus tard, le 29 avril 1945, elles votaient pour la première fois lors des élections municipales.

En effet, n'oublions jamais que la paix dans laquelle nous vivons nous la devons à celles et ceux qui se sont battus pour libérer notre pays. Il est de notre devoir de citoyen de préserver cette paix en Europe pour les générations futures.



Alors que les Français votaient jusqu'alors par grandes régions, le prochain scrutin a pour nouveauté d'être **national** : dans tout le pays, les citoyens ont le choix entre les mêmes candidats. Cette élection va permettre de choisir les nouveaux députés pour le parlement de Strasbourg.

Ainsi, en France, pour les **élections européennes du 26 mai 2019**, 34 formations politiques ont présenté des listes nationales paritaires de 79 candidats. Elles permettront d'élire, au scrutin proportionnel à un tour, **79 eurodéputés français** pour les cinq prochaines années. Durant leur mandat attribué pour 5 ans, ils sont des acteurs centraux du processus législatif européen.

A Réaumur, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la salle Ferchault, entièrement rénovée, qui accueillera ses premiers visiteurs.



Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en juin 2019, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 7 juin 2019.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet Echo dans la commune et les villages limitrophes.

Infos Municipales

↳ Assainissement collectif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2018.

↳ Plan de formation

Le plan de formation traduisant les besoins individuels et collectifs est soumis à l'approbation du Conseil Municipal tous les ans. Celui-ci a été soumis au Comité Technique Paritaire et a reçu des avis favorables. Le conseil accepte ce plan de formation.

↳ Salles communales

Il convient de réviser les tarifs de la vaisselle et du matériel des salles communales en cas de perte ou de détériorations constatées lors des états des lieux.

↳ Assiette plate ou creuse	2,00 €/l'unité
↳ Grand verre ou tasse	1,50 €/l'unité
↳ Petit verre	1,30 €/l'unité
↳ Assiette à dessert	1,60 €/l'unité
↳ Couteau	1,10 €/l'unité
↳ Fourchette et cuillère à soupe	0,80 €/l'unité
↳ Cuillère à café	0,50 €/l'unité
↳ Pichet inox	24,00 €/l'unité
↳ Corbeille à pain	6,00 €/l'unité
↳ Plateau	14,00 €/l'unité
↳ Table	60,00 €/l'unité
↳ Chaise	25,00 €/l'unité
↳ Crochet plafond	4,00 €/l'unité

↳ Redevance d'occupation du territoire par les ouvrages de transport de gaz

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de transport de gaz s'élève à 128 € pour 950 mètres sur la commune de Réaumur pour l'année 2019.

↳ C.C.A.S.

Le C.C.A.S. organise une **journée conviviale** le **jeudi 6 juin**, au lieu du goûter intergénérationnelle proposé les années précédentes. Ci-joint le bulletin d'inscription à retourner avant le 28 mai,

Jeunes retraités, venez nombreux !

La Communauté de communes a créé un **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** dont les nouvelles missions sont de :

- gérer et créer les établissements médico-sociaux
- réaliser l'Analyse des besoins sociaux.

La Communauté de communes continue d'assumer la compétence Action Sociale en ce qui concerne les missions suivantes :

- la coordination et partage d'actions au niveau de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- la coordination et animation au niveau de la gérontologie

- la coordination des moyens de gestion du logement d'urgence
- le transport des personnes en difficultés
- l'aide au fonctionnement d'organismes d'aide à domicile
- l'aide et le soutien aux actions en faveur de l'économie sociale et solidaire
- l'offre d'un service d'accueil et d'information pour accompagner les populations dans les démarches administratives, sociales et/ou professionnelles via la Maison de Service Au Public.

L'entrée en vigueur du CIAS est fixée au 1^{er} juillet 2019, et sera composée de 21 membres répartis de la manière suivante :

- le Président de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges
- 10 élus communautaires représentant chaque commune
- 6 autres élus issus des 6 communes disposant d'un établissement médico-social
- 4 personnes nommées issues des associations



↳ Commission bâtiments

Salle du stade : les gouttières et les descentes de dalles ont été installées, il reste à finir le bar.

Salle Ferchault : la réception de chantier est fixée au 20 mai tout comme la commission de sécurité.

↳ CME

Fête du chocolat : les jeunes élus ont rencontré un franc succès dans la vente de chocolat et de gâteau.

8 mai : les conseillers ont participé à la cérémonie de commémoration du 8 mai.

Les élections du conseil municipal des enfants de CM1 et CM2 auront lieu

Le **jeudi 20 juin 2018** à 13h30
à la salle Ferchault.

Toutes les personnes, petites et grandes, désireuses d'assister à ces élections seront les bienvenues. Le scrutin est public.



Prochaines réunions

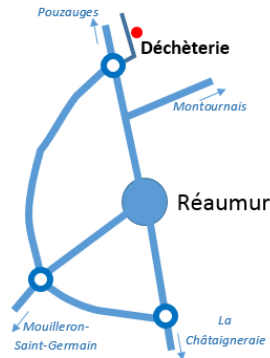
- **Conseil Municipal,**
Mardi 11 juin 2019 à 20h, à la mairie

Infos Plus

❖ SCOM

Dans le cadre de son programme d'amélioration du service déchèteries et afin de favoriser la valorisation des déchets, le SCOM fait construire une nouvelle déchèterie entre Pouzauges et la Châtaigneraie.

Ce nouveau site sera situé à la Mauricière sur la commune de Montournais, près du rond-point de la rocade du bocage situé au nord du bourg de Réaumur, direction "la Geffardière".



La nouvelle déchèterie de Montournais ouvrira le **lundi 3 juin 2019** avec les horaires suivants :
Lundi – vendredi - samedi : 9-12h / 14-18h
Mardi – mercredi - jeudi : 9-12h

Elle proposera les mêmes catégories de tri que sur les quatre autres déchèteries principales du SCOM (la Flocellière, la Châtaigneraie, Chantonay, les Essarts).

En parallèle, les déchèteries secondaires de Chavagnes-les-Redoux, Montournais et la Pommeraie-sur-Sèvre fermeront le 8 juin 2019.

❖ Le SDIS va facturer les opérations hors secours

A partir du 1^{er} juin, le SDIS 85 (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) de la Vendée fera payer certaines interventions des pompiers qui sortent de leur mission de service public, et qui leur font parfois perdre un temps précieux sur d'autres types d'opérations plus urgentes.

Ainsi en cas d'ouverture de porte, de déblocage d'ascenseur, d'assèchement de locaux sinistrés, de destruction de nids de frelons ou de guêpes ou de sauvetage d'un animal en détresse, la somme de 376 € sera demandée.



❖ Déplacement solidaire du Pays de Pouzauges

Suite à l'assemblée générale, les membres du bureau ont été reconduits. On peut compter 87 chauffeurs dont 3 à Réaumur et 1009 trajets d'effectués (31 à Réaumur), depuis 1^{er} février 2018.

Pour rappel, les déplacements se font en fonction de la disponibilité des chauffeurs bénévoles, il n'y a pas d'horaire. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la personne référente :
Mme Marie-Thérèse GEMARD, au 02.51.57.90.89.



Assoc' Info

❖ Association des sentiers du Pays de Pouzauges

L'Association des Sentiers du Pays de Pouzauges (ASPP) en partenariat avec l'Office de Tourisme propose des balades estivales ouvertes aux randonneurs locaux et touristes. Elles se pratiquent entre amis ou en famille, accessibles de 7 à + de 77 ans. Allure douce et modérée sur environ 6 km pour une durée de 1h30. Convivialité et découverte du patrimoine sont les caractéristiques de ces soirées qui se terminent avec le verre de l'amitié offert par la municipalité accueillante.

Nos rendez-vous sont 18h30
pour un départ précis à 19h00 :



- Lundi 15 juillet,
La Flocellière
- Lundi 22 juillet,
Réaumur
- Lundi 29 juillet,
La Flocellière
- Lundi 5 août,
Réaumur

❖ Kermesse de l'école Ste Marie

Samedi 15 juin 2019

Départ du défilé à 15h30 à la MARPA accompagné par le Sol Natal.

Danses, stands et animations à partir de 16h15.

Thème : **L'environnement**

DINER CHAMPETRE A PARTIR DE 19H30

Apéritif

Moules-frites ou saucisses-frites

Fromage

Tartelette

Café

Adultes : 13 € Enfants : 6 € sur réservation
Adultes : 14 € Enfants : 7 € sur place

Réservation auprès de :

Virginie Bregeon : 06.08.78.41.85

Karine Turquand : 06.77.20.21.66

A vos agendas

Mai

→ Village du Ciel

Vend. 24, 21h, *constellation « la girafe »*
Manoir des Sciences, observation gratuite et ouverte à tout le monde

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 28, Pouzauges, départ 14h au Manoir

→ Don du sang

Ven. 24, Monsireigne, de 15h30 à 19h30

Lun. 27, Pouzauges, de 15h30 à 19h30

→ Elections européennes

Dim. 26, 8h – 18 h, salle Ferchault

Juin

→ C.C.A.S.

Jeu. 6, journée conviviale, salle Ferchault
10 h départ de la randonnée,
12 h buffet campagnard,
Après-midi « jeux » avec les enfants de l'école (CM1 et CM2)

→ Village du Ciel

Vend. 7, 21h, Soirée du club,
Vend. 21, 21h, *constellation « le serpent »*
Manoir des Sciences, observation gratuite et ouverte à tout le monde

→ Club de l'amitié Réaumurois

Mer. 12, 12h, repas du club, salle Ferchault

→ OGEC / APEL

Sam. 15, kermesse de l'école Ste Marie

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 11, Sortie surprise

Mar. 25, St Michel-Mont-Mercure, départ 14h au Manoir

→ La Saint HUBERT

Sam. 29, concours de Mōlky, stade de football

Juillet

→ OGEC / APPEL de l'école Ste Marie

Vend. 5, Disco Grenadine, salle Jeanne d'Arc

→ Village du Ciel

Vend. 5, 21h, soirée du Club

Vend. 19, 21h, *constellation « la Flèche et le Renard »*

Manoir des Sciences, observation gratuite et ouverte à tout le monde

→ Don du sang

Jeu. 25, Le Boupère, de 15h30 à 19h30

Etat Civil

📖 Décès :

Christiane DAGUZÉ née SOUCHET, le 3 mai

📖 Naissance :

Élie AUGUIN, né le 11 mai

La chronique de mai ...

L'artisanat : un modèle économique performant, de proximité et à taille humaine

Le 09 mai 2007, Flora FROMAGET ouvrait le salon de coiffure **F & Look** dans le centre bourg de Réaumur. Le salon propose des coiffures : hommes, dames et enfants. La cheffe d'entreprise reçoit ses clients avec Christelle GALLARD, employée au salon, du mardi au samedi.

En 2017, Flora FROMAGET décide de prendre en apprentissage, Clarisse GODREAU, habitante de la Meilleraie-Tillay. Depuis 2 ans, cette dernière est donc en alternance élève à la chambre de métiers et de l'artisanat ESFORA de La Roche-sur-Yon et au salon **F & Look**.



Le 7 avril 2019, Clarisse, âgée de 18 ans, a participé au concours du meilleur apprenti de Vendée qui s'est déroulé aux Herbiers. Ce concours départemental rassemblait 240 jeunes représentants 35 métiers. Clarisse, dans la catégorie coiffure, a réalisé 3 épreuves : mise en boucles sur tête malléable, coupe asymétrique sur modèle vivant et coiffure grand soir "thème cocktail" (réalisation d'un chignon), Clarisse est arrivée seconde au terme du concours. Elle a reçu la médaille d'argent. Cet excellent résultat, lui ouvre les portes du concours régional qui se déroulera le 19 mai à Saint-Herblain (Loire-Atlantique).

